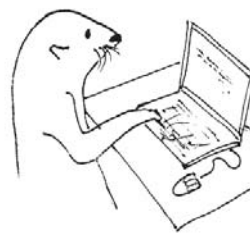


Le Furet



Décembre 2006

www.AIVPV.ch

Association des Intérêts Vessy Place-Verte (AIVPV)

C.P. 23 1234 Vessy

Compte de chèques postaux 12-13953-4

Sommaire

Bonjour à vous tous	3
Travaux de modération du trafic et mise en séparatif au chemin de Place - Verte	4-9
L'interview du mois	10-11
Bon anniversaire, CyberFuret _	11-12
Fête du printemps 2006, en route pour 2007!	13
Vessy culture	14
Quelques communications	16-18

Bonjour à nous tous

Pourquoi lire ce journal ? Parce qu'il vous informe sur ce qui se fait là où vous habitez, parce qu'il défend les intérêts de la région et parce qu'une équipe dynamique fait un travail extraordinaire.

En effet, votre journal vous informe en détail sur le **chemin de Place-Verte** suite à la séance d'information réservée exclusivement aux riverains directs. Il vous tient régulièrement au courant au travers de son site internet (www.aivpv.ch). Il organise entre autres une **fête de printemps** pour animer un peu le quartier. Et va même faire un peu de **poésie** pour vous égayer.

Nous avons la chance de vivre dans un magnifique quartier, et c'est à nous tous de faire en sorte qu'il le reste. Bien sûr, il va y avoir des petits développements (sans quoi

nous n'aurions pas encore d'électricité dans la région), mais cela doit se faire en harmonie et en tenant compte de plusieurs facteurs afin d'éviter tous problèmes futurs.

Il faut aussi pouvoir trouver un bon équilibre entre les axes principaux de notre quartier. Avec les travaux en cours, la rte Antoine-Martin va être surchargée pendant plusieurs mois. Y aurait-il des moyens pour diminuer les nuisances sonores sur cet axe ? Et la vitesse sur les petites routes d'accès ne devrait-elle pas être limitée pour la sécurité des enfants ? Quant au croisement ch. des Marais et rte Antoine-Martin, quelle solution pour faciliter la traversée de la route ? Combien de temps pour faire avancer ces projets ! Mais nous y veillons....

Vous êtes intéressés à être plus actifs en nous rejoignant ? Venez nous voir, et devenez membres en payant votre cotisation annuelle de Frs. 20.-.

Je me joins au comité pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le président
Roland Rüttimann

Travaux de modération du trafic et mise en séparatif au chemin de Place-Verte

■ Edito

Certes le Furet remercie les autorités communales pour l'organisation de la séance d'information début octobre concernant les travaux du chemin de Place-Verte. Néanmoins, il regrette que la Mairie n'ait pas pris en considération que l'AIVPV s'était mise à disposition afin d'organiser cette rencontre. En effet, seules les personnes habitant directement sur le chemin ont été conviées alors que cela concerne l'ensemble de la population de Vessy. Dommage...

Bref, avec l'article qui suit, nous voulons renseigner TOUS les habitants sur les travaux qui ont commencé au mois d'octobre 2006 et qui vont durer jusqu'en été 2007, si tout va bien!

Enfin, le Furet rappelle aussi que notre association a écrit à la commune, il y a plus d'une année, afin d'apporter une modeste réflexion pour contribuer à maîtriser au maximum les nuisances du trafic pendant les travaux. Il espère que les autorités en question en ont tenu compte. A la parution de ce journal, nous aurons bien sûr déjà une partie de la réponse...

Dans le cadre des travaux de modération du trafic du chemin de Place-Verte, une séance d'information s'est tenue le lundi 9 octobre 2006 à 17h30 à la salle communale de Veyrier.

La réunion était animée par Monsieur Perrin, Conseiller administratif délégué, et Monsieur Jordan, Technicien communal adjoint, en présence des bureaux ZS SA et Trafitec SA.

■ 1. Pourquoi instituer une modération du trafic?

Historique :

Pour faire suite aux demandes réitérées des riverains du chemin de Place-Verte quant au non-respect de la vitesse autorisée sur ce dernier, le

Conseil municipal a accepté le 9 mars 1999 le crédit nécessaire de CHF 90'000.– permettant la mise en place d'éléments modérateurs de la vitesse en réglementant le stationnement sur ce chemin tout en préservant le débouché des chemins et des propriétés.

Ces aménagements de modération du trafic étant actuellement toujours conçus comme aménagements **provisoires**, il était dès lors nécessaire de procéder à un aménagement **définitif** conjointement à la mise en séparatif des collecteurs sur le tronçon de ce chemin compris entre la route Antoine-Martin et le chemin de la Tour-de-Pinchat.

Une analyse technique complète a été effectuée par les mandataires de la commune concernant la qualification du chemin de Place-Verte au niveau des circulations en tenant compte de la hiérarchisation du réseau routier communal.

Classification :

Le chemin de Place-Verte a une classification de route du

réseau secondaire, n'ayant aucune contrainte liée au passage des lignes TPG, mais qui reste un axe important de trafic automobile en raison du flux pendulaire est-ouest et de son utilisation par les cyclistes.

A titre informatif: **5'700**

véhicules/24 heures

empruntent le chemin de Place-Verte. Le trafic a doublé en 5 ans!

Vitesse autorisée :

Le trafic est bi-directionnel et limité à **50 Km/h**. Or, la police remarque que plus de la moitié des conducteurs ne respectent pas la limitation de vitesse, malgré le placement des chicanes. En moyenne, les véhicules se déplacent à une vitesse de 65 Km/h. Hormis le risque accentué d'accidents, cela engendre plusieurs conséquences :

- des nuisances de bruits
- une insécurité importante pour les piétons, accentuée au carrefour de la poste
- difficultés pour les propriétaires de sortir de leur propriété, en toute sécurité.

■ 2. Réaménagement de la chaussée et modération du trafic

Objectifs :

Soumission du projet, le 22 mars 2006, à la commission d'urbanisme en tenant compte des paramètres suivants :

Assurer la sécurité des usagers par des aménagements de chaussée permettant de freiner la vitesse des véhicules.

Sécuriser le cheminement des piétons et cyclistes sur les trottoirs, mixité tolérée.

Installation de feux au droit du carrefour entre les chemins de Place-Verte et de la Tour-de-Pinchat.

Coordonner le projet avec le giratoire à réaliser par les routes cantonales à l'intersection avec la route Antoine-Martin.

Diminuer le nombre des places de parking afin d'augmenter les largeurs des trottoirs.

Prévoir des aménagements paysagers en fonction des visibilitées, des largeurs et espaces à disposition.

Dans le cadre de ces

travaux, des mesures de modération de trafic seront réalisées sur le chemin de la Tour-de-Pinchat pour son tronçon compris entre la route Antoine-Martin et le chemin de Place-Verte.

Pratiquement, quels sont ces aménagements ?

Concernant le **carrefour de la poste** : Installation de feux sur le chemin de Place-Verte, avec « bouton



Nouveau passage piéton au no 30, ch de Place-verte, à Vessy.

poussoir» et maintien du passage piétons.

Installation d'un nouveau passage piéton au 30, chemin de Place-Verte.

Concernant le chemin de la Tour-de-Pinchat, les deux passages piétons et les « Stop » seront maintenus.

Concernant les **trottoirs** : Maintien des trottoirs avec élargissement à 2,50 m du

trottoir, côté Salève.

Pas de piste cyclable mais présence **tolérée** des vélos sur ce trottoir.

Trottoirs élargis également au niveau du giratoire situé à l'intersection de la route de Veyrier et le chemin de Place-Verte.

Concernant les **stationnements**: Les 70 places de parking actuelles seront réduites à environ 38-39 places sur le chemin de Place-Verte.

Concernant les **rétrécissements**: Installation de trois rétrécissements importants, piétonniers, sur une voie de circulation.

Concernant les **aménagements paysagers**: Plantations

d'arbres de part et d'autre du chemin.

Concernant le **chemin de la Tour-de-Pinchat** (tronçon compris entre la route Antoine-Martin et le chemin de Place-Verte): Création de 5 à 6 places de stationnement alternatif. Elargissement des trottoirs. Installations de différentes bornes de ralentissement devant les propriétés. Modification du carrefour entre la route Antoine-Martin et chemin de la Tour-de-Pinchat.

Création d'un giratoire

Création d'un giratoire à l'intersection du chemin de Place-Verte et la route Antoine-Martin, direction route de Marsillon.



Giratoire route de Veyrier, ch de Place-Verte

■ 3. Mise en séparatif du collecteur unitaire

Le collecteur existant (route Antoine-Martin et chemin de la Tour-de-Pinchat) sera mis en séparatif préalablement aux travaux d'aménagement de surface et aux mesures concernant la modération du trafic définies ci-dessus. Tous les riverains devront se raccorder en séparatif sur ce nouveau réseau.

Ces nouveaux collecteurs auront des diamètres variables de 300 à 450 mm et seront implantés à une profondeur d'environ 2,50 m.

La longueur du collecteur unitaire à changer est d'environ 350 m.

Sur ces collecteurs seront raccordés les réseaux des riverains, les collecteurs des chemins des Lucioles et du Chèvrefeuille, qui feront l'objet d'une proposition ultérieure.

Durant les travaux, la commune proposera aux SIG et à SWISSCOM de remplacer leurs conduites vétustes.

Ce collecteur sera incorporé au réseau secondaire et bénéficiera de la subvention cantonale ordinaire de 22 %.



Travaux de mise en séparatif des collecteurs unitaire au carrefour de la poste.

■ 4. Plan financier

Les plans financiers ont été établis sur base d'un coût des travaux déterminé par des mises en soumission pour le réaménagement de la chaussée sur l'ensemble du chemin de même que les collecteurs.

Ces deux projets sont inscrits au plan des investissements 2006-2015 pour les montants suivants:

Réaménagement du chemin de Place-Verte: CHF 900'000

Collecteurs Place-Verte:
CHF 700'000

■ 5. Planning général

Les travaux de collecteurs qui ont débuté à la mi-octobre 2006 dureront environ 5 mois. Les travaux en surface sont prévus de mai à juillet 2007

Pour rappel :

Pendant toute la durée des chantiers, la commune et la police prendront toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des utilisateurs.

Le Conseil Administratif continue à sensibiliser les parents des élèves de l'école de Pinchat afin de limiter le trafic et d'augmenter ainsi la sécurité.

■ 6. Divers : «...et nos patrouilleurs...?»

Les trois patrouilleurs présents au chemin de Place-Verte , à l'école de Pinchat, et devant «les Quatre Fontaines» (ASM, agent de sécurité municipal) seront toujours fidèles au poste pour assurer notre sécurité en traversant, en toutes circonstances et dans la bonne humeur, pendant toute la durée des travaux...

Ceux-ci voudraient profiter de la parution du Furet pour remercier tous les piétons et plus particulièrement les enfants pour leur accueil si chaleureux.

Les agents de sécurité municipaux informent également les riverains qu'ils restent à leur disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous les remercions vivement pour leur dévouement et leur gentillesse...

Rappel des horaires fixes :

Patrouilleurs de Place-Verte

07h30 à 08h35

11h30 à 12h00

13h00 à 13h40

16h00 à 16h30

Patrouilleurs de l'école de Pinchat

07h40 à 08h45

11h30 à 11h50

13h00 à 13h50

16h00 à 16h20

K.K

L'interview du mois

Dans le Furet du mois d'avril, nous avons créé cette nouvelle rubrique. Notre premier invité était le vice-président. Et maintenant nous enchaînons avec l'

■ Interview du Président.

Le Furet (LF): Bonjour!

Le Président: Enchanté. (*Dur, dur de faire mieux que mon vice-président adoré*)

LF: Comment va le nouveau papa?

LP: (*avec le sourire jusqu'aux oreilles*) Il est très fier et regrette de ne pas avoir commencé plus tôt.

LF: Pourquoi l'AIVPV? Quel est son but?

LP: J'y suis tombé dedans en étant petit. Gagner beaucoup d'argent... Evidemment!

LF: Quel est l'intérêt d'en faire partie et est-ce important?

LP: Oui c'est important. Les gens sont de plus en plus individualistes et il faut pouvoir être une équipe pour faire avancer les projets. C'est comme cela que l'on a du poids auprès des autorités.

LF: Pourquoi un site internet?

LP: C'est le moyen le plus rapide pour informer les habitants. D'ailleurs il est ouvert à tous ou presque..

LF: Pourquoi l'AIVPV a-t-elle créé une base de données avec l'adresse e-mail de ses membres?

LP: (*En rigolant*) Pour envoyer plus de spams. Il faut pouvoir se préparer à des changements rapides sur notre plateau et donc informer et mobiliser rapidement les habitants.

LF: Quels sont les défis futurs du quartier?

LP: Eviter d'avoir un mini Hong-Kong à côté de chez nous.

LF: Quelles sont les activités principales de l'association?

LP: Les vins chauds, le repas annuel, notre fête du printemps et les grillades

avec l'AIP (Association des Intérêts de Pinchat).

LF: Où en est le bénévolat? Pourquoi est-il si difficile de trouver des gens motivés?

LP: Bonne question. Si seulement il y avait une baguette magique. Mais on ne désespère pas d'intéresser de nouvelles personnes.

LF: Comment est l'ambiance au sein du comité?

LP: Chut, je ne peux rien dire car cela ferait des envieux dans d'autres comités!

LF: Quelles sont les conditions afin de faire partie du comité?

LP: Etre beau, fort et riche bien sûr...
Mais avant tout la motivation et l'intérêt pour notre quartier.

LF: Est-ce que cela prend beaucoup de temps?

LP: Pour le président, oui, demandez à mon épouse. Mais sinon non. Tout dépend de ce que l'on souhaite faire pour notre région.

Bon anniversaire, CyberFuret

Le Furet est tout heureux de fêter le premier anniversaire de son site internet www.aivpv.ch.

A cette occasion, il est intéressant de faire un premier petit bilan. Après un début somnolent, normal pour une nouveauté, vos visites ont pris un rythme de croisière et nous nous en réjouissons.

Tout a donc débuté en octobre 2005. Le comité de l'AIVPV avait décidé de créer ce site afin de moderniser quelque peu sa communication vieillissante. En effet, avec tous les défis futurs qui nous pendent au nez, une association comme la nôtre doit être en mesure d'utiliser des moyens modernes afin de communiquer rapidement avec ses membres. Nous avons certes le journal que le monde entier nous envie et que vous avez la chance

d'être en train de lire, mais il est vrai que ce moyen est relativement limité, ayant le désavantage de donner beaucoup de travail (rédaction, impression, livraison etc.) et surtout, d'être souvent en retard sur les « potins » concernant notre quartier. Mais rassurez-vous, nous n'avons aucune intention de laisser tomber ce « bijou » et nous continuerons de vous informer par ce biais 2 fois par année.

Mais l'avantage du net est incontestablement le fait que nous pouvons instantanément vous communiquer toutes les informations en notre possession, pour autant, bien sûr, qu'on nous les donne. A ce sujet, nous rappelons à tous: autorités communales comme membres ou non membres, que vous avez la possibilité de faire circuler une information par notre site, pour autant qu'elle concerne les habitants du plateau de Vessy dans son ensemble.

En effet, selon les statuts de notre association, nous

n'avons pas vocation à intervenir dans les problèmes d'ordre privé, mais uniquement pour des sujets qui concernent toute la région.

Cette précision étant faite, il est important de rappeler qu'internet nous permet également d'avoir une force de mobilisation rapide, ce qui est essentiel afin de réagir promptement en cas de nécessité. A cet effet, n'oubliez pas notre base de données que nous sommes en train de constituer avec l'adresse e-mail de nos membres. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez nous la communiquer à contact@aivpv.ch. Nous vous garantissons qu'elle restera à usage exclusif de l'association et vous remercions par avance pour cette démarche..

Enfin et c'est le plus important, vous pouvez participer activement à l'élaboration et à l'amélioration de notre site, soit en rejoignant notre joyeuse équipe du comité ou tout simplement en nous faisant part de vos remarques.

S.G.

Fête du printemps 2006, en route pour 2007!

Notre première fête du printemps de l'ère nouvelle (c'était une tradition jusque dans les années soixante) de l'AIVPV a eu lieu le 6 mai 2006. Malgré le temps plutôt mitigé, c'est une centaine de personnes dont de nombreux enfants qui sont venus s'amuser et se restaurer (voir article et photo sur www.aivpv.ch). Dans l'ensemble, notre comité est satisfait du déroulement de la journée, même si une participation plus marquée des habitants du plateau de Vessy nous aurait fait plaisir. Mais c'était la première édition, et malgré quelques erreurs de jeunesse, que nous allons nous empresser de corriger, nous avons décidé de réitérer l'expérience en 2007.

Un des grands changements, suite à la remarque judicieuse d'un des membres du comité, est de faire la fête le dimanche et non plus le samedi. En effet, il est certain que les habitants du quartier pensent plus à effectuer les travaux de jardinage le samedi pendant cette période qu'à autre chose. Mais le dimanche est jour de repos et de divertissement en famille, alors plus d'excuses pour vous défiler. Réservez donc d'ores et déjà la date du **29 avril 2007**, vous ne le regretterez pas.

Nous profitons ici de remercier encore très chaleureusement :

Live Catering pour les gosiers et les estomacs.

Le paysagiste Jean Baussant pour ses précieux conseils.

Party Time pour la gracieuse mise à disposition du château gonflable.

Le musicien Oscar Blättler et tous les bénévoles sans qui cette journée aurait été d'une extrême tristesse...

A l'année prochaine!

Vessy culture

Cette nouvelle rubrique, comme le reste d'ailleurs est ouvert à tous. Elle pose la question fondamentale suivante: les Vessystes (nouveau nom des habitants de Vessy, qui donnera lieu prochainement à un débat) sont-ils poètes dans l'âme? Le Furet, qui n'a pas un niveau culturel particulièrement développé, va s'essayer à cet exercice. Soyez donc très, très indulgents...

Poème

*C'est le paradis chez nous à Vessy
Mais en ce jour soyons précis
On n'y cultive pas de Peissy
Ayons les idées claires pour déchiffrer ce récit

Pour rejoindre le plateau, pas besoin de métro
La découverte de la région suffit à vélo
Et qu'est-ce qu'on y est bien dans notre hameau,
Où on n'y boit pas que de l'eau

De l'eau ? Justement il n'y avait que ça
Avant que le joli batracien se lasse
Et laisse sa place aux hommes actuels
Qui changèrent les marais avec leurs pelles

Malgré cela, la région demeure belle
Et nous souhaitons qu'elle le reste tel quel
A nous grands descendants de la grenouille
D'agir en sorte, qu'on ne nous prenne pas
pour des nouilles

Car si on n'est pas vigilant, c'est vite fait
Les grands prédateurs bétonneux en fait
Vont venir avec la grande machine
Développer notre quartier comme en Chine

Mais heureusement une gardienne veille
Garante de notre bel astre le soleil
Cette courageuse sentinelle est l'AIVPV
Qu'attendez-vous pour la retrouver !*

Pas mal, non ? Qui veut faire mieux ?



**Afin de promouvoir nos activités
et rester une association dynamique,
nous vous remercions d'avance de
payer la cotisation annuelle qui est
restée inchangée, et qui s'élève
à Frs. 20.– par an**

**Vous pouvez utiliser le bulletin de
versement ci-joint**

ou

**payer sur le Compte de Chèques Postaux
12-13953-4 en faveur de l'Association
des Intérêts Vessy Place-Verte (AIVPV),
C.P. 23, 1234 Vessy**

Quelques communications

■ Passage piétons

Les autorisations ont été données. Le « fameux » passage piéton pour aller au Grand- Donzel depuis le chemin de la Clé-des-Champs, que le Furet (entre autres) réclame depuis des lustres va enfin voir le jour. Les travaux devraient débiter rapidement.

■ Expo à la Maison de Vessy

Comme vous l'aviez certainement déjà constaté, une exposition s'intitulant « Lorsque je serai porté(e) en terre... » s'est déroulée à la Maison de Vessy entre le 7 juin et le 2 juillet 2006.

Cette exposition présentée en 12 stations installées à travers tout l'EMS, était une **approche culturelle de la mort** permettant de mieux découvrir les croyances et les rituels pratiqués dans

différentes religions... d'enrichir ses connaissances, briser les tabous et préjugés sur la mort, dans les lieux où l'on vit, mais où l'on meurt aussi. ...Comment les juifs, les chrétiens et les musulmans prennent congé de leurs défunts...

Elle a été réalisée par Mme Elisabeth Reichen, animatrice du Centre Théologique Education Formation, de l'Eglise réformée évangélique de Neuchâtel, en collaboration avec la FEGEMS, fédération genevoise des établissements médico-sociaux. Cette exposition a suscité de vifs débats parmi notre comité, les habitants de la région de Veyrier et Vessy alors que le but n'était ni provoquant ni macabre lors de sa conception et du choix de l'endroit d'exposition... Et vous, qu'en pensez-vous? Pour ou contre cette manifestation à l'EMS de Vessy? Le débat est ouvert...

■ Eclaircissement

Dans le dernier « Furet » nous avons quelques craintes concernant le projet immobilier de l'Hospice

Général. Entre autre, nous étions inquiets quant à la hauteur de l'immeuble (4 étages sur rez) situé juste en face de l'EMS. Lors de la présentation du projet par l'Hospice Général (à l'assemblée générale de l'AIVPV), et lorsque nous avons regardé la maquette de plus près, nous avons constaté avec plaisir, que cette dernière n'était pas la même que celle présentée à l'exposition de l'école du Bois-Gourmand et reproduite dans notre journal et sur ce site. En effet, le dernier immeuble a été «raborté» d'un étage. Ce qui donnera un ensemble de 3 immeubles identiques de 3 sur rez. Nous aurions bien sûr souhaité qu'on en reste à 2 sur rez, mais voilà, rentabilité oblige...

Enfin, les présentations de ce projet ainsi que celui de la rénovation de la maison de Vessy nous ont été faites de manière parfaitement transparente par les différents représentants des deux institutions et de la mairie. Le Furet tenait à le souligner et à remercier toutes ces personnes. Comme quoi...

■ Développement de notre région

Toujours beaucoup de discussion autour du Plan Localisé de Quartier (PLQ). Plan Directeur Communal. Quel développement pour notre région et dans quelle ampleur? Le trafic est déjà tellement surchargé, que l'on voit mal de nouvelles constructions sans une vision à long terme de la circulation. A suivre...

■ Circulation sur la région

Où en est-on avec le 30km/h pour les petits chemins qui sillonnent notre région? Il faudra quand même une fois aller de l'avant, surtout avec les travaux actuels qui vont encore plus engorger ces petits chemins et où nos enfants courent à vive allure.

■ Route Antoine-Martin

Avec tous les travaux en cours sur le chemin de Place-Verte, la route Antoine-Martin sera très sollicitée. Les riverains de cette dernière vont recevoir un flux de véhicules très important pendant quelques

mois. Il faudra prochainement aussi refaire le surfacage de cette route afin de réduire au minimum le bruit provenant de cette dernière. En effet, le goudron sur la route de Veyrier «absorbe» mieux les bruits que celui de la route d'Antoine-Martin. Il serait donc judicieux pour cette route traversant notre région, a défaut d'interdire les voitures, au mieux, de soulager les riverains....

■ Le Chevalet de Grand-Donzel

Le fonds de décoration recherche des artistes pour l'année 2007. Les projets sont à envoyer à la Mairie.



*Chevalet du Grand-Donzel, "Des oiseaux pour imaginer..."
"12^{ème} œuvre exposé sur le chevalet géant du Grang-Donzel, signé Monica Cattaneo, artiste Veyrite.*

Repas annuel

Prière de réserver déjà la date pour le repas annuel de l'Association qui aura lieu le lundi **29 janvier 2007** au **tennis club de Champel**.

Un feuillet séparé sera distribué début janvier 2007 pour les réservations.

Traditionnel vin chaud

Venez nombreux déguster notre **traditionnel vin chaud** qui sera offert part notre association :

Le lundi 11 décembre 2006 à 18h30
lors de la fête de l'Escalade à l'école de Pinchat

**Voici la liste des membres du comité
pour 2006-2007, élu lors de notre assemblée générale
du lundi 22 mai 2006 :**

Président: RÜTTIMANN Roland
20 ch. de l'Argilière - Tél. 022 784 18 03

Vice-président: GROLIMUND Stéphane
6 ch. Bois-Marquet - Tél. 022 784 19 45

Trésorier: SCHWARZ Urs
4 ch. Grand-Donzel - Tél. 022 784 35 54

Membres: CZECH Michel
25, ch. Tour-de-Pinchat - Tél. 022 784 01 43
KASSAM Karima
30, ch Place-Verte - 079 413 34 32
HAUF Viviane
46, ch. de l'Argilière - 022 784 41 39
HENRICHSEN Irène
40, ch. Chantefleu - 022 784 18 17
OBERSON Monique
10, ch. de Passoret - 022 784 25 73
RÜTTIMANN Ruth
11, ch. des Lucioles - 022 784 21 82
SCHAERER Henri Marc
4, ch. de la Milière - 022 784 37 26
TAIMSALU Kai
93 ch. des Bûcherons - 022 784 35 17
VALDEZ Vladenka
13 A, ch. Place-Verte - 022 784 41 84

**Nous vous souhaitons
d'excellentes fêtes de fin d'année!**

Traditionnel vin chaud

Venez nombreux déguster notre
traditionnel vin chaud qui sera offert
part notre association :

Le lundi 11 décembre 2006 à 18h30
lors de la fête de l'Escalade à
l'école de Pinchat

N'hésitez pas de consulter notre site internet,
www.AIVPV.ch, pour l'Agenda 2006-2007.
Vous pouvez aussi nous contacter sur le site
www.AIVPV.ch ou contact@aivpv.ch